



Le 11 août 2015



OBJET : Votre demande d'accès datée du 14 juillet 2015

Monsieur,

Suite à votre requête du 14 juillet, par laquelle vous avez fait une demande afin d'obtenir :

- *Une copie des rapports ou résultats d'évaluation et autres documents faisant état des constatations et des recommandations transmis au SCT par votre ministère ou organisme au terme de travaux d'évaluation d'un programme, le cas échéant, dans leur version telle qu'approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme en vertu de la Section 2, article 9 à 12 de la Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes. Fournir les documents pour les années 2014 et 2015 inclusivement.*

Vous trouverez, joint à la présente, la fiche d'identification des mesures pour le Palais des congrès de Montréal.

La présente vous est transmise conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et peut faire l'objet, conformément aux dispositions de l'article 135 de la loi, d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice des ressources humaines,

Isabelle Guindon, CRHA

Budget 2015-2016

FICHE D'IDENTIFICATION DES MESURES

Nom du ministère : *Ministère du Tourisme*

Nom du programme¹ : *Société du Palais des congrès de Montréal*

Personne à contacter : *Raymond Larivée, PDG et André Saucier, VP finances et administration*

1 – Description du programme¹

Élément	Description du contenu attendu
Description ²	La mission de la Société du Palais des congrès de Montréal est de solliciter et accueillir des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et autres événements. Institution publique à vocation commerciale, la Société du Palais des congrès de Montréal génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement de Montréal à titre de destination de premier plan. Ainsi, au cours des cinq dernières années, les activités de la SPCM ont généré plus de 1 GS en retombées économiques, soit une moyenne de près de 213 M\$ par année.

2 – Information sur le budget

Élément	Description du contenu attendu		
Évolution des dépenses		2014-2015	2013-2014
	Description	M\$	M\$
	Frais d'événements	6,2	6,0
	Dépenses d'opération et d'administration	18,9	18,8
	Taxes foncières et scolaires	11,3	6,7*
	Service de la dette (intérêts)	9,4	10,6
	Maintien des actifs	0,6	1,9
	Amortissement	11,0	10,7
	Total des dépenses	57,4	54,7*
	* Note : remboursement de 7 M\$ de la Ville de Mtl, suite à la contestation de l'évaluation foncière.		
Évolution des revenus (s'il y a lieu)		2014-2015	2013-2014
	Description	M\$	M\$
	Subvention d'équilibre :		
	au déficit net d'exploitation	0,0	0,0
	taxes foncières et scolaires	11,3	14,7
	service de dette (capital et intérêts)	22,0	22,7
	maintien des actifs	0,6	1,0
	Total subventions reçues	33,9	38,4
	Revenus autonomes (événements)	23,6	22,6
	Grand total revenus	57,5	61,0
Déficit net d'exploitation *	(1,5)	(2,2)	
* Note : Le déficit net d'exploitation est calculé en fonction des revenus autonomes, des frais d'événements et des dépenses d'opération et d'administration			

¹ Aux fins des travaux de révision, le terme « programme » doit être compris au sens large de toute activité qui a une implication monétaire pour l'État, ce qui comprend également les structures de gouvernance et de prestation de services (organismes, entités des réseaux, etc.).

² Voici des exemples de moyens d'intervention : prestation de services, production de biens, financement, diffusion d'information (éducation, prévention, sensibilisation), justice administrative (arbitrage, médiation, conciliation), coordination, concertation, consultation, activités de contrôle (réglementation, surveillance), taxation, attribution de droits de propriété, etc.

Élément	Description du contenu attendu		
Effectifs utilisés et coûts d'administration	Description	2014-2015	2013-2014
	Administration		
	Nb (temps plein – réguliers)	110	114
	Masse salariale	10,4 M\$*	10,1 M\$*
	* Note : - Depuis le 1 ^{er} janvier 2014, la SPCM doit absorber un coût additionnel de 330 k\$. par année relativement au régime de retraite des employés. - La hausse de la masse salariale en 2013-2014 provient de l'augmentation statutaire des salaires de 1,75 % (), des progressions salariales (), de l'ajout d'un effectif en cours d'année () et d'une provision pour bonis de 198 k\$ qui n'ont pas été versés.		
Employés aux événements			
Nb (temps partiel – ETC)	44	44	
Masse salariale	2,6 M\$	2,5 M\$	

3 – Mesures de révision envisagées

Élément	Description du contenu attendu
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> Depuis deux ans, la SPCM ne reçoit plus de subvention pour couvrir son déficit net d'exploitation Donc, la subvention versée à la SPCM couvre uniquement le coût du service de la dette, les taxes foncières et scolaires et 0,6 M\$ pour un peu de maintien des actifs sur un immeuble de plus de 400 M\$, ce qui est largement insuffisant Nos mesures d'étalonnage nous indiquent qu'en 2013-2014, outre le Palais des congrès de Montréal et le Centre des congrès de Québec, seulement deux centres de congrès publics canadiens ont payé des taxes foncières, et que seulement trois centres de congrès ont payé des sommes relativement au service de la dette de leurs installations, . Ces sommes n'ont aucune mesure de comparaison avec celles déboursées au Québec Étant donné que depuis 2013 la SPCM ne reçoit aucune subvention pour couvrir son déficit net d'exploitation, nous avons mis en place des mesures de contrôle des dépenses et d'amélioration de la productivité pour atteindre le plus rapidement possible l'équilibre budgétaire de nos opérations commerciales À titre d'exemple, à la fin de l'exercice en cours le nombre d'employés réguliers (110) sera inférieur à celui que nous avions en 2010-2011 (111). Au cours de cette période les revenus autonomes de la SPCM se sont accrus de 23% De plus, en 2014-2015 la croissance des revenus autonomes sera de 1 M\$ par rapport à 2013-2014, tandis que les frais d'événements et les dépenses d'opération et d'administration n'augmenteront que de 0,3 M\$ au cours de la même période, ce qui permettra ainsi à la SPCM de réduire de 0,7 M\$ son déficit net d'exploitation
Mesures de révision envisagées	<p>Description des mesures de révision envisagées pour générer des économies.</p> <p>Identification de la nature des changements envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Révision des coûts des services (ex. rémunération, fonctionnement, postes) <input type="checkbox"/> Révision de la portée et du niveau de services <input type="checkbox"/> Remplacement par des moyens alternatifs plus efficaces (ex. impartition, privatisation) <input type="checkbox"/> Nouveau mode de gouvernance des réseaux ou des organisations <input type="checkbox"/> Abolition du programme ou d'un de ses volets <input type="checkbox"/> Fusion du programme avec un ou plusieurs autres <input type="checkbox"/> Resserrement des critères d'admissibilité, de sélection ou du taux d'aide <input type="checkbox"/> Report ou étalement du développement prévu du programme <input type="checkbox"/> Révision du mode de financement d'un service ou d'un panier de services <input type="checkbox"/> Abolition ou rationalisation des structures <input type="checkbox"/> Mesures fiscales- Crédits d'impôt <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez _____ <ol style="list-style-type: none"> Négociation avec la Ville de Mtl ou révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour réduire les taxes foncières et scolaires imposées au Palais des congrès Réaménagement de la dette à long terme de la SPCM La SPCM poursuivra ses efforts de croissance de ses revenus et de contrôle de ses dépenses afin d'éliminer son déficit d'exploitation

Élément	Description du contenu attendu
	[REDACTED]
Gestes à poser préalablement	<p>Identification de la nature des gestes à poser pour la mise en œuvre des mesures de révision envisagées :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Administratifs : [REDACTED]</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Législatifs : (Loi sur la fiscalité municipale réf : taxes foncières et scolaires)</p> <p><input type="checkbox"/> Réglementaires</p> <p><input type="checkbox"/> Bulletin d'information.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : [REDACTED]</p>
Effets sur les structures et sur les clientèles (cocher plus d'une case au besoin)	<p><input type="checkbox"/> Structures gouvernementales / Réseaux</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Employés de l'état / des réseaux</p> <p><input type="checkbox"/> Médecins</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Jeunes</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Retraités</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Assistés sociaux</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Communautés culturelles</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Autochtones</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Immigrants</p> <p><input type="checkbox"/> Familles ou Contribuables (dans le cas de mesures fiscales)</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Faible revenu</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Classe moyenne</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Bien nantis</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Municipalités : Suite à une baisse potentielle des taxes foncières</p> <p><input type="checkbox"/> Régions</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Commissions scolaires : Suite à une baisse potentielle des taxes scolaires</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Secteur primaire (agriculture, mines, forêt)</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Secteur manufacturier</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Secteur des services</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> OSBL</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> PME</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Grandes entreprises</p> <p><input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____</p>

4 – Économies potentielles

Élément	Description du contenu attendu
Économies potentielles	<p>Estimation des économies annuelles potentielles sur 3 ans (2015-2016 à 2017-2018) et à terme (plein impact des mesures de révision envisagées) :</p> <p>1) Chaque baisse de 25 M\$ de la valeur foncière du Palais des congrès réduirait de 1 M\$ le compte de taxes foncières et scolaires de la SPCM. Donc, si la valeur foncière serait réduite de 275 M\$ à 200 M\$, cela se traduirait par des économies de taxes de 3 M\$ par année</p> <p>2) [REDACTED] dettes à long terme, les économies peuvent varier en fonction des besoins si la restructuration de la dette à long terme de la SPCM est envisagée</p>

5 – Considérations stratégiques

Élément	Description du contenu attendu
Dialogue social	<p>Indiquer si cette mesure a fait l'objet d'un dialogue social</p> <p>Non</p>

Élément	Description du contenu attendu
Comparaison avec les autres provinces	<p><i>Estimer le niveau de dépenses et l'étendue du programme comparativement à d'autres programmes visant des effets semblables dans les autres provinces canadiennes, avant et après la mise en œuvre de la mesure envisagée, selon l'information disponible</i></p> <p>1) <i>Comme nous le mentionnions précédemment, dans les autres provinces canadiennes, à l'exception de deux cas, et ce, pour des montants marginaux, les centres de congrès ne payent pas de taxes foncières et scolaires</i></p> <p>2) <i>Il en est de même pour le service de la dette, car il n'y a que trois centres de congrès à l'extérieur du Québec qui assument un service de dette</i></p>
Principaux enjeux	<p><i>Identification sommaire des principaux enjeux afférents à la mise en œuvre des mesures de révision envisagées, notamment en ce qui concerne les impacts sur les clientèles</i></p> <p>1) <i>La révision de la taxation municipale et scolaire du Palais des congrès pourrait créer un enjeu financier avec la Ville et la Commission scolaire de Montréal</i></p> <p>2) <i>La révision de la structure de la dette à long terme de la SPCM pourrait créer un enjeu au niveau de la dette globale du gouvernement et aller à l'encontre de d'autres objectifs poursuivis par l'État</i></p>
Bénéfices attendus à terme	<p><i>Décrire l'essentiel des bénéfices attendus à terme (pérennité du programme, plus grande accessibilité aux services, accroissement de l'efficacité et de l'efficacités, meilleur qualité, coût moindre, réduction de la bureaucratie, etc)</i></p>
Commentaires additionnels	<p><i>Commentaires additionnels du ministère ou de l'organisme</i></p> <p>1) <i>Comme société d'État, la SPCM reçoit une subvention d'équilibre entièrement dédiée au remboursement du service de la dette et au paiement des taxes municipales et scolaires</i></p> <p>2) <i>Il serait important de souligner que l'imposition de coupures majeures dans les dépenses liées à l'exploitation du Palais des congrès, au-delà de ce qui a déjà été effectué au cours de la dernière année, risquerait de nuire à la compétitivité du Palais des congrès de Montréal sur la scène internationale, ce qui entraînerait une diminution des revenus générés et augmenterait conséquemment son déficit net d'exploitation</i></p>